



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

SÉANCE DU 5 SEPTEMBRE 2024

Réf : CCAS24_52

Effectif légal : 13
Effectif réel : 12

Présents : 10
Pouvoir : 0
Absents : 2

Date de la convocation : 29 août 2024

PRÉSENTS : Christian MICHAUD, Lydie BARBOTTIN, Dominique CHALLOT, Monique GOHIER, Mireille BARREAULT, Bruno MASSONNEAU, Didier RENAUD, Corinne JARASSIER, Martine BOURGES, Roselyne NAVEAU.

ABSENTS : Caroline DELPHIN, Vincent BAUDOUX

DÉLIBÉRATION N°52

RAPPORTEUR : Christian MICHAUD

OBJET : CRÉATION DE POSTE AU 15 SEPTEMBRE 2024

Il est proposé aux membres du CCAS de procéder à **une création de poste au 15 septembre 2024** :
- 1 poste d'auxiliaire de soins principal de 2ème classe à 35 heures.

Le poste correspondant à l'ancien grade de l'agent sera supprimé lors d'une prochaine séance.

VU la demande de l'agent en date du 18 avril 2024,

Après en avoir délibéré, le CCAS :

- décide** de créer le poste ci-dessus au 15 septembre 2024 tel qu'indiqué;
- fixe** la liste du poste du CCAS à compter de la présente délibération, conformément au tableau joint;
- charge M** le Président des démarches nécessaires à cet effet.

VOTE

UNANIMITÉ

Dominique CHALLOT, secrétaire de séance

Christian MICHAUD, président du CCAS, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

le

12 SEP. 2024



AR PrefectureN°52- Délibération du Centre Communal d'Action Sociale

Ville de Naintré • 86530 Naintré • www.naintre.fr

086-268600491-20240905-CCAS24_52-DE

Reçu le 12/09/2024

Publié le 12/09/24